

**Collège La Plante Gribé
3 rue Montessori
54 530 Pagny-sur-Moselle**

**CAHIER DES CHARGES RELATIF A UN VOYAGE SCOLAIRE AU PROFIT DU
COLLEGE LA PLANTE GRIBE – ANNEE SCOLAIRE 2025/2026**

Identification de l'organisme acheteur : Collège La Plante Gribé

Pouvoir adjudicateur : Monsieur Xavier BACH – principal

Contact : M. Frédéric VALEIX – secrétaire général

Tel : 03.83.80.40.66

Mail : ce.0541567@ac-nancy-metz.fr

Date et heure limite de réception des offres : 15 mars 2026 - 20h00

1. OBJET DU MARCHE

Le présent marché est un MAPA qui a pour objet de confier au titulaire le transport et l'organisation d'un **séjour à Bourges et à Moulins (Allier)** au bénéfice des élèves du Collège La Plante Gribé.

1.1 Objectif du séjour

Séjour artistique et culturelle à Bourges et Moulins pour des élèves du Collège La Plante Gribé de Pagny-sur-Moselle.

1.2 Période souhaitée pour le séjour

Séjour de **3 jours en pension complète du lundi 22 juin matin au jeudi 25 juin 2026 matin** devant le collège.

1.3 Nombre de participants

35 élèves et 2 accompagnateurs.

1.4 Prix du voyage

Le prix du voyage est réputé rémunérer l'ensemble des prestations demandées. Si le montant total des prestations proposées se trouve être supérieur au montant maximum estimé de la participation demandée aux familles, fixée par le conseil d'administration de l'établissement, l'organisme acheteur ne sera pas en mesure de donner suite à la présente consultation.

Merci d'indiquer les tarifs avec une variante pour 32,35 et 38 élèves

2. DESCRIPTION DU CONTENU DE LA PRESTATION.

La prestation comprend :

- le transport par autocar (aller-retour) du Collège La Plante Gribé de Pagny/Moselle dans l'allier
- l'ensemble des déplacements sur les lieux de destination ainsi que les frais annexes
- l'ensemble des frais liés à l'hébergement (y compris repas) sauf petit déjeuner du lundi 22 juin 2026 tiré du sac
- l'ensemble des activités et visites
- frais d'assurance (activités, rapatriement,...)

2.1 Transport

- transport aller-retour en autocar récent de tourisme grand confort : toilettes, vidéo, sièges inclinables, micro, ceintures de sécurité. Autocar respectant la réglementation en vigueur.
- Transport aller-retour selon les dates mentionnées au point 1.2.

2.2 Hébergement et restauration

- nombre d'élèves : 35

- nombre d'accompagnateurs : 2
- hébergement des élèves et des adultes en hôtel
- Dîner du mercredi 24 juin 2026 pris en charge par le voyageur (restaurant)
- possibilité de régimes spéciaux si besoin

2.3 Dates de départ et de retour (dates impératives)

- départ lundi 22 juin 2026 devant le Collège La Plante Gribé à Pagny/Moselle
- retour jeudi 25 juin 2026 au matin devant le collège La Plante Gribé à Pagny/Moselle

2.4 Lieu et visites souhaitées

Rendez-vous au collège 7h00
Départ du collège en bus 7h30.

Lundi 22 juin 2026:

MATIN:

Petit déjeuner et déjeuner emportés par les participants / Tirés du sac.

APRÈS-MIDI:

Ville de **MOULINS**: visite libre du CNCS, le Centre National du Costume et de la Scène qui est la première institution de conservation à être entièrement consacrée au patrimoine matériel des théâtres. Acheminement vers l'hôtel région Bourges. Installation, dîner et nuit.

Mardi 23 juin 2026:

MATIN:

Ville de **LURCY-LÉVIS**: visite de **Street art City et de l'hôtel 128**, haut lieu de Street Art, une découverte architecturale et artistique éblouissante en immersion totale. Cette visite comprend une centaine de fresques sur l'extérieur des bâtiments.

Repas sur place.

APRÈS-MIDI:

Ville de **BOURGES**: visite des ateliers décors de la maison de la culture de Bourges.

Visite libre du centre historique, maisons à colombages, ruelles, cathédrale.

Acheminement vers l'hôtel région Bourges.

Installation, dîner et nuit.

Mercredi 24 juin 2026:

MATIN :

Ville d'**AMBOISE**: visite du manoir du Clos Lucé avec dossier pédagogique : dernière demeure de Léonard de Vinci: 40 fabuleuses machines.

Déjeuner panier repas pris dans le **Parc du Clos de Lucé**.

APRÈS-MIDI:

Visite libre du **Château d'AMBOISE** : l'une des premières résidences royales, prestigieux témoin de l'architecture gothique et renaissance.

Visite libre d'Amboise. Repas au restaurant à Amboise.

Voyage de nuit vers Pagny-sur-Moselle.

Arrivée prévue 4h30 le jeudi 25 juin 2026

2.5 Prestations annexes

- transport sur place selon le programme pour l'ensemble du groupe
- chauffeur avec expérience de la conduite. Son hébergement devra être prévu en hôtel.
- Réservation et règlement des billets d'entrée de tous les lieux visités à la charge du voyageur.
- Assurance annulation individuelle + groupe complet

- assurance rapatriement

2.5.3 : Prix

- Le prix, exprimé en euros, sera détaillé de sorte que le collège soit en mesure de connaître le coût de chaque prestation. Le détail des prix sera indiqué HT.
- Le montant total de la prestation du séjour sera donné en **HT et en TTC, sachant que les prix s'entendent toutes taxes fiscales et parafiscales comprises.**
- Ce prix global doit comprendre l'ensemble des prestations (transports, parkings, péages, repas de midi des chauffeurs,...).
- La proposition indiquera le détail du coût de chaque poste de dépenses (transport, hébergement, repas, visites,...).

3. ASSURANCE-ANNULATION

L'offre devra indiquer clairement les informations suivantes :

- Coût de l'assurance collective assistance annulation : X euros / élèves.
- Conditions d'annulation de la part du candidat.
- Coût de la part des personnels accompagnateurs (pas de gratuité pour les personnels accompagnateurs).

4. DIVERS

- Inscription impérative dans le devis de la localisation du centre d'accueil.
- Indication que la capacité maximum du bus mis en place pour le voyage.

5. CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix : 50%

Qualité de la prestation : 40%

- Localisation (par rapport à ce qui a été demandé).
- Organisation logistique (type d'hébergement, activités proposées, prestations proposées).
- Prise en charge de l'intégralité des prestations

Conditions d'annulation & services annexes proposés : 10 %

6. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les pièces constitutives du marché comprennent :

1°) *Le présent cahier des charges*

Le présent cahier des charges sera **RENOVÉ EN DEUX EXEMPLAIRES**, paraphés au bas de chaque page, datés et signés et muni du cachet de la société, sur la dernière page.

Il sera nécessaire de préciser la qualité et la fonction de la personne ayant la capacité de signer les marchés et d'engager ainsi la société concernée. **Pas de signature en « p.o. »**

2°) *La facture envoyée par le fournisseur titulaire.*

7. ENVOIS DES OFFRES

Compte tenu de la nature de la prestation souhaitée et de son montant, toutes les offres devront être transmises au Collège La Plante Gribé, par voie postale, en **LETTRE RECOMMANDEE avec ACCUSE de RECEPTION** à l'adresse postale suivante :

**Collège La Plante Gribé
3 rue Montessori
54530 Pagny/Moselle**

Les offres pourront également être transmises par courrier électronique à l'adresse du collège **La Plante Gribé :**

8. BON DE COMMANDE

Le marché sera conclu par la rédaction d'un BON de COMMANDE, à l'entête du collège La Plante Gribé à Pagny/Moselle. Celui-ci ayant, comme il est indiqué, ci-dessus, valeur contractuelle, il sera signé par le pouvoir adjudicateur, ordonnateur de l'établissement, c'est-à-dire par Monsieur le Principal.

9. FACTURE ET PAIEMENT

La facture devra être transmise via Chorus, et rédigée en bonne et due forme.

La facture devra donc, comme le prévoit, l'annexe C, du Décret 2003-301, du 02 Avril 2003, comporter les éléments suivants :

1/ Le nom et la raison sociale du créancier.

2/ la référence d'inscription au répertoire du commerce ou au répertoire des métiers.

3/ le cas échéant, le numéro de SIREN, ou de SIRET.

4/ Le DECOMPTE PRECIS des sommes dues : avec :

-La nature des fournitures

- La nature de chacun des services adjacents

- Le prix unitaire des produits

- La quantité de chacun de ces produits

- L'indication de la TVA

- Le montant Total TTC

5/ Le caractère libératoire de la facture, c'est-à-dire l'indication du compte sur lequel le paiement devra être fait.

6/ Paiement d'acomptes jusqu'à 70 % du coût total des prestations et solde à la remise des documents permettant la réalisation du séjour.

10. REPONSES des FOURNISSEURS et DESIGNATION :

Les offres devront **parvenir** au collège, pour le :

Dimanche 15 mars 2026 à 20 heures, dernier délai.

Fait à : **Pagny sur Moselle** le **23/01/2026**

Le Principal : Xavier BACH
Ordonnateur de l'établissement,
Pouvoir Adjudicateur en matière
de Marchés Publics.



Collège La Plante Gribé
3 rue Montessori
54530 Pagny/Moselle